



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
20 septembre 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquante et unième réunion directive

Genève, 29 et 30 novembre 2010

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire

Contribution de la CNUCED à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés: l'action à engager¹

Résumé

À sa cinquante-sixième session, le Conseil du commerce et du développement a examiné un point de son ordre du jour intitulé «Contribution de la CNUCED à la préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, et à la Conférence elle-même». Il a demandé à la CNUCED, dans les limites de son mandat, d'apporter l'appui nécessaire et de contribuer activement aussi bien à la préparation de la Conférence qu'à la Conférence elle-même².

La présente note a été établie pour aider le Conseil du commerce et du développement à examiner le point 2 c) de l'ordre du jour provisoire de sa cinquante et unième réunion directive.

¹ Pour des recommandations détaillées et une information générale, voir le rapport de la CNUCED intitulé *Comprehensive Appraisal of the Implementation of the Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2001-2010: Assessment of Progress and Lessons for LDC-IV and Beyond* (UNCTAD/ALDC/2009/2).

² TD/B/56/SC.I/L.2.

1. La quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés³, qui se tiendra à Istanbul, en Turquie, du 30 mai au 3 juin 2011, sera de nouveau l'occasion pour la communauté internationale et les pays les moins avancés (PMA) d'aborder les problèmes de commerce et de développement auxquels sont confrontés ces pays. Comme indiqué au paragraphe 114 du Programme d'action de Bruxelles, la Conférence a pour objectif de réaliser une évaluation d'ensemble définitive de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 et de décider des mesures à prendre par la suite, dans le cadre d'un partenariat renouvelé entre les PMA et leurs partenaires de développement.

2. Parmi les contributions de fond et les contributions techniques de la CNUCED à la préparation de la Conférence et à la Conférence elle-même, on peut d'ores et déjà citer une réunion d'experts des PMA convoquée à Kampala (Ouganda) en octobre 2009, au cours de laquelle les participants ont examiné les enjeux et les perspectives de leurs pays respectifs en matière de commerce et de développement. Les experts ont examiné les politiques et les stratégies nationales et internationales en cours (notamment, leurs atouts et leurs faiblesses) et adopté un ensemble de recommandations qui ont été reprises dans les documents finals des réunions régionales tenues à Dhaka (Bangladesh) pour la région Asie et Pacifique et à Addis-Abeba (Éthiopie) pour la région africaine (plus Haïti). Le secrétariat a également convoqué une réunion spéciale d'experts à Genève en février 2010, qui a approfondi la problématique à laquelle étaient confrontés les PMA, identifié leurs perspectives de croissance et de développement et considéré les mesures internationales d'appui dont ils avaient besoin. À sa quarante-neuvième réunion directive (8 et 9 juin 2010), le Conseil du commerce et du développement a examiné la suite donnée à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA et la préparation de la quatrième Conférence, en s'efforçant de déterminer les principaux problèmes de développement des PMA pour la période à venir. Les résultats de ces réunions préalables ont été soumis au mécanisme préparatoire de la Conférence.

3. En collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies, la CNUCED a organisé, à Genève du 27 au 29 octobre 2010, une réunion préalable sur le renforcement des capacités productives dans les PMA pour un développement durable et équitable, qui a permis d'aborder quatre grandes questions interdépendantes, à savoir: a) les défis et les perspectives concernant le renforcement des capacités productives; b) le rôle du commerce dans le développement des capacités productives; c) la contribution de l'investissement étranger direct et du développement des entreprises locales; et d) la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation, ainsi que de la logistique commerciale, au renforcement des capacités productives dans les PMA.

4. La CNUCED a également organisé une réunion internationale d'experts sur le développement du tourisme dans les PMA à Caen (France), du 12 au 14 octobre 2010. Il s'agissait de promouvoir la contribution à la réduction de la pauvreté du développement du tourisme durable dans les PMA, à travers une contribution locale durable (des entreprises locales) à l'économie du tourisme et un resserrement des liens entre l'industrie du tourisme et les secteurs fournissant les biens et services nécessaires à cette industrie, s'agissant en particulier du secteur agricole.

5. Par ses activités de recherche et d'analyse, de coopération technique et de renforcement des capacités, la CNUCED continuera de promouvoir et de soutenir les efforts des PMA en matière de commerce et de développement. Les travaux réalisés par la

³ La Conférence sera convoquée en application des résolutions 63/227 et 64/213 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

CNUCED, notamment les études de cas nationales, révèlent de considérables différences entre les pays pour ce qui est des résultats économiques et des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'actuel Programme d'action. Là où des progrès ont été observés, ils se sont généralement appuyés sur de saines politiques économiques ayant permis d'améliorer l'environnement commercial et de renforcer la confiance des investisseurs. Dans beaucoup de PMA, toutefois, le bilan est loin d'être aussi positif, avec une croissance économique décevante et peu de progrès concernant le recul de la pauvreté.

6. L'un des enseignements de la mise en œuvre par la CNUCED du Programme d'action (voir UNCTAD/ALDC/2009/2) est le rôle important joué par les partenaires de développement ces dernières années à l'appui de la réalisation des objectifs du Programme d'action de Bruxelles. L'investissement et le budget dans les PMA dépendent de plus en plus d'un financement extérieur, plutôt que des ressources intérieures. Les études réalisées dans certains pays montrent que 80 % environ de leurs dépenses publiques sont financées par l'aide extérieure. Là où des progrès socioéconomiques ont été enregistrés, les études montrent l'importance de flux d'aide prévisibles et bien coordonnés, associés à un mécanisme national efficace de suivi de la mise en œuvre et d'évaluation de la responsabilité.

7. Cela confirme l'influence fondamentale du partenariat pour le développement sur l'évolution de la croissance et fait ressortir l'importance de flux d'aide prévisibles et bien coordonnés pour assurer un progrès socioéconomique soutenu dans les PMA. Un processus bien géré de collaboration avec les partenaires de développement et l'économie mondiale peut accélérer et élargir les perspectives d'une réduction soutenue de la pauvreté dans ces pays. Mais un partenariat mal géré peut avoir des effets négatifs sur les perspectives de croissance à long terme. Par exemple, en dépit de quelques progrès concernant le volume de l'aide, une amélioration équivalente de la qualité et de l'efficacité de l'aide au développement reste à réaliser. De plus, la composition de l'aide publique au développement (APD) a profondément changé depuis les années 90, une proportion croissante étant consacrée aux secteurs sociaux, avec une réduction équivalente de l'aide consacrée aux secteurs économiques et productifs, en particulier l'agriculture. La quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA devrait être l'occasion de soutenir et renforcer le partenariat entre les PMA et leurs partenaires de développement.

Défis pour la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA

8. Le plus grand défi pour les PMA et leurs partenaires de développement est d'élaborer un programme d'action qui permette d'aborder concrètement les complexes problèmes de développement auxquels sont confrontés ces pays. Il s'agit – en premier lieu – de la nature, de l'ampleur et de l'étendue de la pauvreté massive dans les PMA, en dépit de l'impressionnante et parfois vigoureuse croissance économique enregistrée par ces pays en tant que groupe. En deuxième lieu vient le manque de durabilité ou de viabilité de la croissance économique observée ces dernières années. La dépendance excessive des PMA à l'égard de quelques produits primaires pour leurs recettes d'exportation explique aussi en partie la vulnérabilité et l'instabilité économiques de ces pays. L'économie des PMA reste donc fragile en raison d'une vulnérabilité excessive à divers chocs, économiques ou autres, exogènes ou internes. En troisième lieu, le défi peut-être le plus formidable pour les PMA et leurs partenaires de développement concerne la faiblesse des capacités de production et d'offre. La CNUCED préconise depuis plusieurs années déjà un changement de paradigme concernant la conception des politiques et des stratégies de développement dans les pays les moins avancés, en insistant sur le renforcement des capacités productives. Cela passe par un meilleur équilibre de la répartition des ressources publiques, y compris de l'aide publique au développement, entre les secteurs productifs et les secteurs sociaux. Cela exige aussi des politiques volontaristes pour attirer et coordonner l'investissement en vue d'accroître la

valeur ajoutée et obtenir que le développement des capacités productives contribue à la création d'emplois. Outre la faiblesse de leurs capacités productives, les PMA n'ont pas la capacité institutionnelle de concevoir et d'appliquer des politiques et des stratégies de développement, ce qui compromet l'appropriation par ces pays de ces politiques et stratégies, ainsi que leur capacité d'atteindre les objectifs fixés en matière de réduction de la pauvreté.

9. L'actuel ralentissement de l'économie mondiale et les multiples crises n'ont fait qu'aggraver les problèmes persistants mentionnés plus haut et les obstacles aux efforts des PMA. Étant donné l'incapacité de ces pays de résister ou d'échapper aux incidences des grandes crises économiques – telles que la crise actuelle – les répercussions sur leurs perspectives de croissance et de développement peuvent être aussi amples que fortes.

10. La quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés devrait arrêter un ensemble de nouvelles mesures qui pourraient contribuer à atténuer les profonds et complexes problèmes de développement des PMA. Ces nouvelles mesures devraient aider les PMA à surmonter leurs difficultés, y compris leur marginalisation persistante, et renforcer leur participation à l'économie mondiale. Pour une évaluation détaillée et les diverses recommandations adressées à la Conférence, voir le *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés: Vers une nouvelle architecture internationale du développement en faveur des PMA* (UNCTAD/LDC/2010 et Aperçu général) et le document intitulé *Comprehensive Appraisal of the Implementation of the Program of Action of the Least Developed Countries for the Decade 2001-2010: Assessment of Progress and Lessons for LDC-IV and Beyond* (UNCTAD/ALDC/2009/2), ainsi que la «Contribution de la CNUCED à la préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, 2011 et à la Conférence elle-même» (TD/B/56/6).
